

Saint-Denis le 30 janvier 1857



Monsieur,

je m'honore de répondre à
votre grande courtoisie en vous
fournissant les renseignements
demandés. Les monuments
conservés à l'honneur de la Sainte
Vierge.

- 1^o il n'y a à l'évêché qu'un autel
dédié à la vierge de Dieu, qui est
l'autel du rosaire avec une statue
de Marie au-dessus de l'autel.
- 2^o La confrérie du rosaire existe dans
la paroisse; mais j'en ignore
quel est son origine. Je n'en ai
trouvé d'autres preuves que les registres
où sont inscrits les noms de ceux
qui y sont enrôlés. Les enrôlements
datent de 1829 seulement. Je ne
sais ce que seraient devenus les
autres catéchismes; cela provient peut-être

de ce qu'il y a eu de longues
vacances dans l'administration
spirituelle de la paroisse... Si
les preuves ne suffisent pas pour
continuer l'établissement de la
Confrérie dans la paroisse, je
prie votre Grandeur de vouloir bien
y pourvoir.

3^e Le mois de mai. Je fait depuis
4 ou 5. d'abord de tout les femmes
du bourg qui ont commencé à
faire de leur propre mouvement, en
me demandant la permission de
faire à l'église, ce que j'ai permis
volontiers. Maintenant il se
fait avec plus de solennité et avec
un concours de monde beaucoup
plus grand.

Monsieur, Monsieur, l'assurance
de mon profond respect avec lequel
j'ai l'honneur d'être
votre très humble
et obéissant serviteur. E. de G. Jean
M. de Saint-Denis